

Cashback à l'achat d'une imprimante HP LaserJet Pro 4000

Vous avez acheté un produit qui participe à une promotion cashback. Un cashback est un remboursement du fabricant permettant de récupérer une partie du montant d'achat. Ci-dessous est expliqué ce que vous devez faire pour recevoir votre cashback.

Promotion :

Recevez jusqu'à 100 € de cashback de la part de HP.

Durée :

Du 31 juillet 2026 au 31 octobre 2026. Enregistrez votre produit dans les 30 jours suivant l'achat pour bénéficier de ce cashback.

Ce dont vous avez besoin :

- Une copie de votre preuve d'achat

Comment bénéficier de ce cashback ?

1. Achetez entre le 31 juillet 2026 et le 31 octobre 2026 une des imprimantes HP LaserJet Pro 4000 HP ci-dessous via Coolblue.
2. Allez sur le site promotionnel de HP et remplissez le formulaire d'enregistrement : <https://h41201.www4.hp.com/WMCF.Web/be/fr/promotion/13490/Home/>.
3. Enregistrez votre achat dans les 30 jours suivant l'achat.

Validité :

- Cette promotion est valable en Belgique et aux Pays-Bas.
- Cette promotion ne concerne pas les produits Deuxième Chance.
- L'ensemble des conditions est disponible sur le site du fournisseur.

Les modèles concernés par la promotion :

Modèle	Cashback
HP LaserJet Pro 4002dn Imprimante	20 €
HP LaserJet Pro 4002dw Imprimante	20 €
HP Color LaserJet Pro 4202dw Imprimante	25 €
HP LaserJet Pro MFP 4102fdw Imprimante	50 €
HP LaserJet Pro MFP 4102dw Imprimante	50 €
HP Color LaserJet Pro MFP 4302dw	50 €
HP Color LaserJet Pro MFP 4302fdw	100 €